

INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

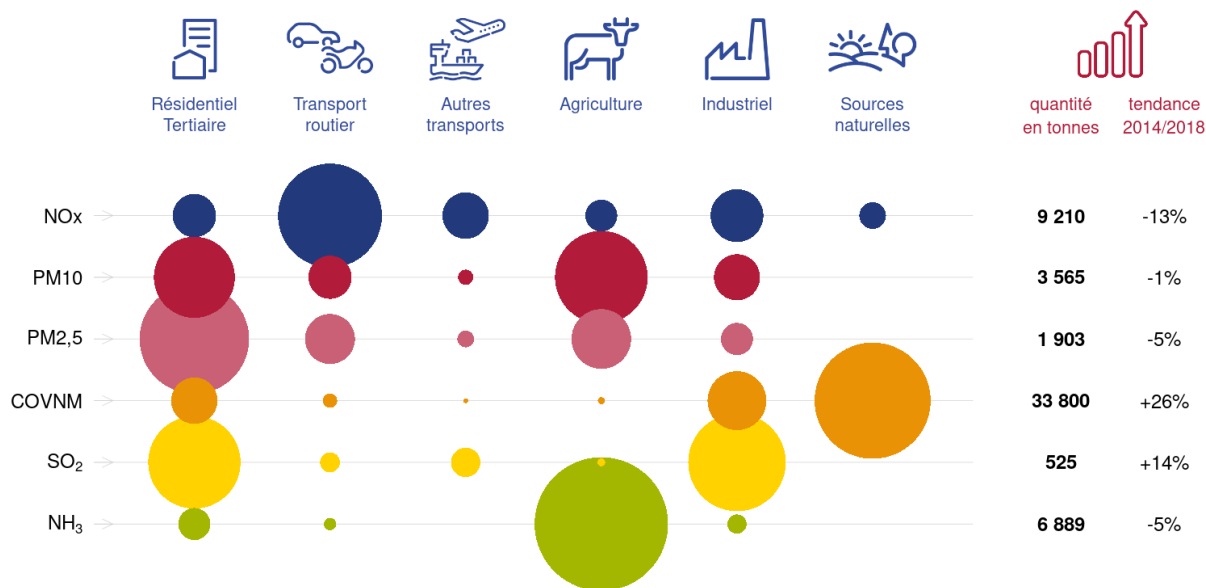
Charente-Maritime

département



Recensement des polluants rejetés dans l'air

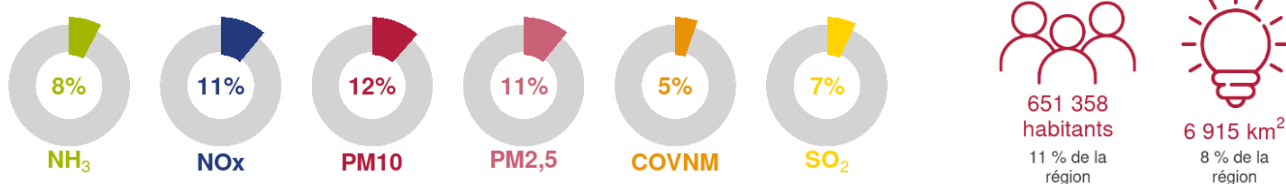
par secteur d'activité



COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM10 : particules en suspension
 PM2,5 : particules fines NH₃ : ammoniac SO₂ : dioxyde de soufre

Le transport routier est à l'origine de la majorité des émissions de **NOx** par la consommation de carburant (voitures particulières, poids lourds, deux-roues, utilitaires). Les sources de **PM10** et **PM2,5** sont multiples : chauffage individuel au bois, mais aussi transport routier, agriculture (travail du sol, engins, élevage) et industries (carrières, chantiers, manutention céréales...). Le chauffage individuel au bois (notamment à foyers ouverts), l'utilisation domestique et en entreprise de solvants et peintures, les zones naturelles et certaines activités industrielles (fabrication d'alcools, imprimeries...) rejettent la majorité des **COVNM**. Le **SO₂** est un polluant fortement lié aux activités industrielles recensées (essentiellement industrie chimique, fabrication de matériaux de construction – *ciment, verre, tuiles, briques, fibres*...). L'ammoniac **NH₃** est rejeté majoritairement par l'agriculture (épandage d'engrais, déjections animales).

Contribution du département dans les émissions régionales (2018)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>